

AFACCC 48

Association Française pour l'Avenir de la Chasse aux Chiens Courants

Le Mot du Président :

Bonjour à toutes et à tous.

C'est avec grand plaisir que je vous présente ce dernier bulletin de liaison.

Pour l'année 2014, nous nous étions fixé de dépasser la barre des cents adhérents: Et bien c'est chose faite puisque à ce jour c'est 121 personnes qui sont dans nos rangs.

Je suis fier de cette progression, et cela montre bien le dynamisme de l'Afacc 48.

Le salon de Marvejols a été une grande réussite et tous les records ont été battus.

Comme chaque année nous organisons plusieurs manifestations et je vous invite toutes et tous à venir participer ou observer les meutes.

Pour la première fois depuis la naissance de l'Afacc 48, un concours meute sur sanglier aura lieu sur la commune du Pompidou.

2015 arrive à grand pas, pensez donc à renouveler rapidement votre adhésion, cette année vous pouvez adhérer en ligne sur le site de la Facc : <http://www.facc.fr/?p=125>

Bonne fin de saison de chasse à vous tous.

Emmanuel Rousson

Bulletin de Liaison

Sommaire

Mot du Président.....	<i>Page 1</i>
Vos Contacts.....	<i>Page 1</i>
Du Coté du National.....	<i>Page 2;3</i>
A-G AfACCC 48.....	<i>Page 4;5</i>
Salon de Marvejols.....	<i>Page 6;7</i>
Bulletin d'adhésion 2015.....	<i>Page 8</i>

Vos Contacts

Président :

Rousson Emmanuel
06,59,04,42,11
manurousson48@gmail.com

Président adjoint:

Roques Nicolas
06,23,77,80,13
roquesnicol@yahoo.fr

Trésorier :

Montialoux Sébastien
06,30,5874,95
gabclar@orange.fr

Trésorier Adjoint:

Roujon Laurent
06,77,40,20,95
roujon.laurent@wanadoo.fr

Secrétaire :

Luben Didier
06,87,47,75,02
didier.luben48@orange.fr

Secrétaire adjoint:

Poujol Bernard
06,72,68,25,62

Renouvellement automatique des adhésions

Le Conseil d'Administration a validé le développement d'un système de prélèvement automatique sur compte bancaire permettant aux adhérents qui le souhaitent de renouveler leur adhésion tacitement, sans avoir à remplir un bulletin à chaque fois.

Dès la campagne d'adhésions 2015, cette option sera choisie par chaque adhérent au moyen d'une case à cocher sur le bulletin « papier » ou sur le formulaire d'adhésion en ligne.

Un prélèvement automatique annuel sera alors mis en place. La formule de renouvellement automatique pourra être annulée à tout moment.

L'objectif est double : simplifier la vie des adhérents et éviter la perte d'adhésion par simple oubli.



Assistance juridique, extension des prestations aux adhérents

L'assistance juridique de la FACCC apporte un service apprécié aux AFACCC lorsqu'elles sont confrontées à un problème de cet ordre.

Le Conseil d'Administration de la FACCC a décidé d'étendre cette prestation de conseil à tous les adhérents des AFACCC lorsqu'ils sont face à une difficulté juridique relative à la chasse.

En clair l'assistance juridique intervient exclusivement en matière de conseil, pour toute question qu'un adhérent se pose quant à son activité cynégétique (refus de carte de chasse, etc ...).



Elle constitue une extension à la protection juridique telle que décrite au verso du bulletin d'adhésion (conseil, assistance, médiation, prise en charge des frais d'avocat) et cantonnée aux difficultés rencontrées par le propriétaire de chiens courants (maltraitance, discrimination, problèmes de voisinage, fautes non intentionnelles, etc ...).

UN CONCOURS PHOTOS EST ORGANISE PAR LA FACCC ET PRENDRA FIN EN MAI 2015 / INSCRIPTIONS SUR : WWW.FACCC.FR

LE NOUVEAU REGLEMENT DE LA FACCC EST MISE EN LIGNE SUR LE SITE : WWW.FACCC.FR

Commission des Epreuves

La Commission des épreuves a débattu sur l'institution d'une « **proportionnelle aménagée** » pour les sélections en finale nationale. Un essai avait déjà été réalisé lors de la finale lapin 2014, puisque chaque région avait obtenu un nombre de places en rapport avec le nombre d'AFACCC concernées par les sélections.

Il a été décidé d'appliquer ce principe à toutes les finales à venir, avec une décision du CA lors de l'automne précédant les épreuves.

Chaque région organisatrice d'au moins un concours qualificatif aura au minimum un concurrent sélectionné. Les places restantes seront distribuées au prorata du nombre de concours organisés dans chaque région sur l'espèce concernée.

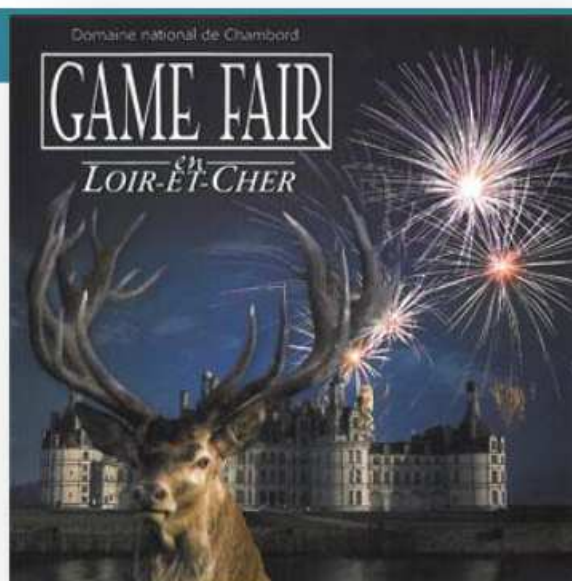
A titre d'exemple pour la finale lièvre 2014, avec ces nouveaux critères les places auraient été attribuées de la façon suivante :

Région 1	Région 2	Région 3	Région 4	Région 5	Région 6	Région 7	Total
1	0	2	5	3	4	3	18

Le CA décide de laisser la possibilité d'établir une règle similaire dans chaque région, pour les sélections en régionale. Pour les autres points débattus en Commission des épreuves, les décisions sont repoussées au CA de l'automne.

Chambord 2015

La Grande Meute, composée de la Vénerie, l'AFEVST, la FACCC et la SCC, a pour projet d'organiser lors du prochain Game Fair de Chambord, un grand rassemblement de chiens de chasse utilisés pour la chasse à courre, la chasse aux chiens courants et le déterrage.



A cette occasion, la SCC fêtera ses 125 ans.

Les 7 régions de la FACCC seront représentées. Il est envisagé que chacune d'entre-elles puisse mettre en valeur ses caractéristiques sur les plans cynégétique, gastronomique et culturel.

Chaque région pourrait mobiliser une quinzaine de meutes de 6 à 15 chiens.

Dès le mois de septembre, des réunions de travail sont prévues afin de définir dans les détails l'organisation de cet évènement : budget, hébergement des chiens et des propriétaires, défraiement des participants...

Nous vous ferons parvenir régulièrement des éléments sur la mise en place de cette manifestation que la FACCC ne peut pas manquer.



Bilan moral:

122 adhérents en 2014 pour 73 en 2013

Bilan des manifestations organisées par l'AFACCC 48 en 2014

-Concours rapprocheur sanglier à St Germain de Calberte les 08-09 février. En prévision de la finale le rendez vous était donné pour la première fois au village de vacances Lou serre de la Can.

-Concours rapprocheur sanglier Finale nationale à St Germain de Calberte les 21-22-23 février 2014 fut une réussite totale pour l'organisation. Mais la météo très difficile du samedi et les élections du dimanche n'ont pas favorisé la visite du public. La départementale en 2015 sera reconduite.

-POMPIDOU le 22-02-14 Démonstration de meutes sur la voie du sanglier.

4 meutes ont été découplées sur la journée, devant une organisation parfaite de la Société de chasse la Cévenole il a été décidé de créer le premier concours de meute en 2015.

-Concours lièvre de Marvejols les 01 et 02 Mars 2014. Le samedi le concours n'a pas eu lieu pour cause de neige. Le dimanche tout s'est passé normalement.

-Formation juge les 24-25- Mai. L'Afaccc 48 à organisé une session. Lors de ce week-end 9 juges lozériens ont été formés ainsi que des juges des Afaccc voisines venues du 12 ; 34 et 81.

-Salon chasse pêche de Marvejols les 28 et 29 Juin

Nous avons eu la chance d'accueillir la Nationale d'élevage du Porcelaine et les meutes toutes races confondues étaient bien présentes ; avec 800 chiens au listing ce fut une réussite qui sera sûrement reconduite en 2015.

Bilan Financier

Compte rendu de Mr MONTALOUX :

-5640 € disponibles sur le compte au 30 juillet 2013 et 5200 € sur le compte au 30 juillet 2014

-Les dépenses majeures engagées sont l'achat de Talkie-walkie ; la formation juges ; le dédommagement pour la perte d'une station Garmin lors du concours lièvre de Marvejols.

-500 € de subvention du CG48 doivent être versés prochainement

Programme des manifestations prévues pour 2015

Les 7 et 8 février : à Germain de Calberte concours rapprocheur Sanglier

Les 21 et 22 : février au Pompidou premier concours de meute sur Sanglier

- Le lieu du rendez vous sera st Croix Vallée Française ou à la salle du Pompidou selon les disponibilités du moment.
- Le nombre de meute accueillie n'est pas encore décidé de 6 à 12 meutes
- Les 14 et 15 Mars à la Canourgue premier concours de meute sur Lièvre
- les responsables de la manifestation sont Roques Nicolas et Roujon Laurent

Les 19-20-21 Juin : le Game-Fair ; il est envisagé de louer un car pour se rendre sur cette manifestation sans pareil ou près de 2000 chiens sont attendus.

Les 11-12 Juillet : la nationale du bleu aura lieu à Aumont Aubrac sous la responsabilité de Roujon Laurent

Les 27 et 28 : juin le salon de Marvejols sera surement organisé une année de plus.

Un « Dimanche à la chasse » est organisé le 19 octobre par la Fdc 48, les adhérents de l'Afaccc 48 sont conviés à y participer activement.

Une démonstration de meute sur lièvre aura surement lieu au Malzieu.

Concernant l'utilisation des colliers de repérage une lettre issue de l'ONCFS est lue et celle-ci donne lieu à un débat.

Extrait de la lettre :

"Suite à votre message du 02/09/14 concernant l'utilisation du collier qui comporte plusieurs fonctions (repérage – dressage) pour la chasse au petit gibier, je peux vous apporter les informations suivantes :

Lorsque le collier est utilisé avec fonction repérage – sont utilisation est interdite.

Lorsqu'il est utilisé uniquement en fonction dressage, son utilisation est autorisée.

Pour la chasse au grand gibier son utilisation est autorisée uniquement après l'action de chasse.

La fonction de repérage peut seulement être utilisée pour la chasse à la bécasse des bois avec des chiens d'arrêt, dans les conditions de l'arrêté du 1^{er} août 1986 modifié (art.7) relatif à divers procédés de chasse."

-Elevage de chiens : un adhérent fait part de l'évolution de la loi ou un propriétaire détenant plus de 3 lices est considéré comme éleveur et doit avoir un certificat de capacité d'élevage et un chenil aux normes.

Rappel la Fdc48 est notre partenaire privilégié et le président souhaite les remercier pour l'appui sans faille qui nous est fourni tout au long de l'année.

SALON DE MARVEJOLS



Didier Luben et Régis Natali (pour l'organisation de la nationale d'élevage du club du porcelaine) ont été les grands organisateurs de cette édition qui restera gravée dans les mémoires.

En effet, "le record est battu" puisque c'est plus de 800 chiens provenant de 130 éleveurs venus de 18 départements qui étaient présents le dimanche.

L'AFACCC 48 qui avait implanté son stand au cœur des meutes, a pu assurer sa promotion auprès des propriétaires des meutes et surtout auprès du public très nombreux qui se promenait dans les allées du salon.

La particularité de cette année, a été l'organisation conjointe au salon de la nationale d'élevage du club du porcelaine ; 150 Porcelaines étaient présents pour concourir sur le ring pour les diverses classes: beauté , travail.... Tous les concurrents ont été unanimes et ont souligné l'organisation sans faille de l'équipe de Régis Natali.

Nous avons eu comme l'année dernière beaucoup de chiens qui ont participé au ferme sur sanglier mécanique et qui ont fait le « show ».

Du côté de la grande vènerie, c'est cette année l'équipage du Vautrait de la Merlerie qui a présenté 80 Anglois français tout au long du weekend. Les chiens bien aux ordres ont suivi l'équipage composé de 6 chevaux qui ont déambulé avec beaucoup de maîtrise autour d'un public très nombreux toujours impressionné par la puissance qu'inspire un tel équipage en mouvement accompagné par les sonneurs du Val de Serre.

Comme l'année dernière, le petit déjeuner et l'apéritif ont été pris en commun (et offert par l'organisation) ou la bonne humeur et la joie d'être tous rassemblés été bien présente. Pour les organisateurs ce fut une réussite totale avec un public très nombreux malgré une météo capricieuse, il a été servi 650 repas le dimanche midi ce qui représente un record depuis l'existence du salon.

Pour l'année prochaine, le salon aura bien lieu et sera basé sur la même organisation avec l'implication de l'Afaccc 48, de la fédération des chasseurs de la Lozère et le soutien de la mairie de MARVEJOLS.





A.F.A.C.C.C. – BULLETIN D'ADHÉSION 2015

Adhésion valide du 01/10/2014 au 31/12/2015

Association adhérente à la Fédération des Associations de Chasseurs aux Chiens Courants, fondée le 5 avril 1989, régie par la loi de 1901

1^{ère} adhésion Renouvellement - N° d'adhérent :

NOM :

Prénom :

Facilitez vos démarches...
Souscrivez sur www.facc.fr
et adoptez le renouvellement
automatique de l'adhésion

A.F.A.C.C.C. DÉPARTEMENTALE :

DATE DE SOUSCRIPTION : / /20

Adhésion individuelle : 35€

- 1 carte d'adhérent
- 1 abonnement à la revue Chien Courant
- 1 assurance protection juridique

Adhésion "famille" : 50€ *

- 2 cartes d'adhérent
- 1 abonnement à la revue Chien Courant
- 2 assurances protection juridique

1^{ère} Adhésion JUNIOR GRATUITE

Jeune de moins de 18 ans, valable une seule fois (Joindre obligatoirement un justificatif : copie CNI, livret de famille...)

Abonnement seul à la revue Chien Courant : 30 € (4 numéros par an, si abonnement souscrit avant le 5 janvier 2015)

⚠ Avec cette formule, vous n'êtes pas adhérent à l'association et vous ne recevez pas de carte.

Vos coordonnées : à remplir UNIQUEMENT en cas de changement ou pour une nouvelle adhésion

Adresse :

Code postal : Ville :

Téléphone fixe : Téléphone portable :

E-mail :

Date de naissance : / / Profession :

Nombre de chiens : Races ou types :

Espèce(s) chassée(s) : J'accepte d'être contacté pour exposer mes chiens : oui non

Administrateur FDC : oui non Louveteur : oui non

* Formule "famille" - Deuxième adhérent : (conjoint, frère, sœur ou enfant ayant la même adresse que le 1^{er} adhérent)

NOM, Prénom : Lien familial avec le 1^{er} adhérent:

Date de naissance : / / Tél./e-mail :

Conformément à l'application de l'art. 27 de la loi du 26 janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant. Par notre intermédiaire, vous êtes susceptibles de recevoir des offres commerciales et publicitaires. Si vous ne le souhaitez pas, merci de cocher la case ci-contre

RENOUVELLEMENT AUTOMATIQUE DE L'ADHÉSION

Vous souhaitez simplifier vos démarches : choisissez dès à présent le prélèvement SEPA. Le montant de votre cotisation sera débité automatiquement de votre compte bancaire entre le 1^{er} et le 15 janvier de chaque année. Vous recevrez votre carte d'adhérent et un justificatif de paiement. Cette formule est résiliable à tout moment sur simple demande auprès du secrétariat national de la FACCC.

Mandat de prélèvement SEPA

En remplissant et signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la FACCC à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la FACCC.

Débiteur

NOM, Prénom :

Adresse :

Pays :

Créancier

Identifiant créancier SEPA : en cours

FACCC

13, Rue Fontaine du Frêne 39240 ARINTHOD

Compte débiteur : IBAN :

JOINDRE UN RIB BIC :

(impératif)

Paiement annuel

Fait à, le / /20

Signature :

En cas de litige sur un prélèvement, vous pourrez faire suspendre l'exécution par simple demande à l'Etablissement teneur de votre compte. Vous réglerez le différend directement avec la FACCC.

RETOURNEZ CE BULLETIN A L'ADRESSE INDIQUÉE AU VERSO POUR VOTRE AFACCC